



[Nom du syndicat]

Direction de Caterpillar
France
40 av. Léon Blum
BP 55
F-38 041 Grenoble cedex 9

STOP à l'entrave de l'exercice syndical en Isère

Nous exprimons notre consternation, suite à la décision de Caterpillar de faire du chantage au renouvellement de la convention de détachement de Nicolas Benoit, secrétaire général de l'Union Départementale CGT de l'Isère, au prétexte d'un conflit avec le syndicat CGT de l'entreprise. Nicolas Benoit est détaché à 90% depuis 2014, avec une prise en charge financière intégrale par l'Union Départementale. Votre position s'apparente à une entrave au travail syndical et à son organisation. Nous considérons que c'est un abus de pouvoir, qui remet en cause les fondamentaux de la démocratie sociale en territoire.

Si vous deviez maintenir votre décision, nous ne pourrions que mobiliser tous les moyens nécessaires pour dénoncer cette situation inacceptable. Notre syndicat vous rappelle à votre responsabilité sociétale d'entreprise.

En espérant trouver un accord pour ré-ouvrir la négociation.

[Signature et tampon du syndicat]